



Séance 04 Juillet 2014

Diffusion :

 Jeunes
 Affichage (Accueil/
 Poly/Gymnase)
 Accueil → Classeur

 Parents
 Site Web
 Tout Castel Forum

PARTICIPANTS

Collèges			
Jeunes		Célia BORREDON Nada BARKIA Mohammed JEOUIT Jonathan Nam	Vitoria MORAIS Julien POURCEL Pierre Martin
Parents		Mme MEJAMOLLE Mme BARTOLI-VIOLETTE Mme QUEYROI M REY	Mme CHAYER Mme et M. AURRAN Mme IZARD
Professionnels	Educateurs	JFrançois GARINO	
	Soignants		
	Logistique		
	Directrice Ecole		
	Professeurs LP	Chantal MARRE	JFrançois MORENO
	Elus CE	MLaure DAGNIAUX	

Autres participants ne disposant pas du droit de vote

Directeur MECS/LP	JPaul NAUREILS	
Chef du service éducatif	V.ROUVEL	
Conseiller UGECAM	M. CONTAL	
Assistante Sociale	F.BOYER	

La séance est ouverte par M Naureils, suivant un ordre du jour, arrêté selon les questions formulées auprès du directeur, le bureau du CVS n'ayant pu être réuni.

① **Approbation du compte-rendu du précédent CVS**

Compte-rendu du C.V.S. du 30 Janvier 2014 approuvé

② **Renouvellement des membres du CVS**

- ➔ jeunes : suite aux élections de mars, de nouveaux jeunes ont été élus
- ➔ parents : de nouveaux parents se sont portés candidats. Il reste encore une place pour un parent
- ➔ professionnels : M. NAUREILS a fait une relance des professionnels : la liste reste à établir
- ➔ Bureau : il est à constituer. Il doit être formé de quatre personnes. Il a pour objectif de Préparer l'ordre du jour, Lister les propositions, Rédiger le compte-rendu du précédent CVS.

③ **Règlement intérieur du CVS**

- M. NAUREILS l'a remis à jour car plusieurs règles ont été modifiées depuis 10 ans. Il sera envoyé par mail pour avis.
- Les principaux changements sont :
 - Le CVS est articulé à la CRU (Commission des Relations avec les Usagers), commission réglant les réclamations d'ordre individuel. Le CVS n'est pas une obligation pour l'établissement mais il a été mis en place dans l'objectif de pouvoir parler des questions en lien avec le quotidien des jeunes de Castelnouvel
 - La présence au CVS d'un conseiller UGECAM et de l'Assistante Sociale de Castelnouvel
 - Un parent peut continuer à faire partie du CVS après le départ du jeune de Castelnouvel
 - La possibilité de convoquer au CVS tous les titulaires et tous les suppléants

④ **Présentation par Valérie Rouvel du travail effectué par le groupe de travail « Vie Amoureuse et Sexualité »**

- Ce travail sera présenté lors de la Journée Nationale des établissements pour les jeunes épileptiques, qui aura lieu en novembre à Nancy
- Le groupe de travail s'est créé car les professionnels considèrent qu'il est important de travailler autour du corps des jeunes et de son évolution, en lien avec leur vie amoureuse. Les questions travaillées sont aussi : « Comment faire avec l'épilepsie ? De quelle manière influence-t-elle la vie amoureuse des jeunes ? », « Comment respecter le vie amoureuse et sexuelle des jeunes, tout en prenant en compte le fait qu'ils soient pris en charge par une Maison d'Enfants ? »
- Ce groupe a été mis en place il y a 4 mois. Il se compose d'éducateurs, d'une psychologue, d'une infirmière, d'enseignants et de V. Rouvel, la cadre éducative.

④-2 V. Rouvel lit le préambule rédigé par le groupe de travail.

- **Un questionnaire** va être envoyé aux familles : 20 familles vont être tirées au sort.
- **2 groupes de paroles** vont être mis en place au niveau des jeunes : un groupe de garçons et un groupe de filles. Ils seront constitués de 2 garçons et de 2 filles de chaque groupe de vie. Ils auront lieu la dernière semaine du mois d'Août.

④-3 V. Rouvel lit le questionnaire qui va être envoyé aux familles.

→ Réactions des jeunes et des parents présents : des parents et des jeunes se portent volontaires pour travailler sur cette question.

Questions des parents :

- Comment les professionnels gèrent aujourd'hui les relations affectives des jeunes ?

→ Réponse de V. Rouvel : Pour le moment, il n'y a pas d'uniformité de réponse des professionnels concernant les manifestations d'affections (se tenir par la main par exemple). Cela dépend du lieu, du moment, etc. Concernant les relations sexuelles, elles sont interdites dans l'établissement : cf. Règlement intérieur actuel de Castelnouvel.

- Comment les professionnels gèrent aujourd'hui la situation lorsqu'ils ont connaissance d'une relation sexuelle avérée ?

→ Réponse de V. Rouvel et JP Naureils : Il y a un Conseil de Maison avec un rappel du règlement. Chaque situation est évaluée au cas par cas. La sanction actuelle est de une semaine de mise à pied pour les deux jeunes. Un travail est ensuite mis en place avec les jeunes sous forme de discussion avec les professionnels. Dans les cas où la relation sexuelle ne serait pas consentie, cela peut aller jusqu'à un signalement aux autorités compétentes. Les parents sont tenus informés de la situation et des réponses apportées.

⑤ Aménagement des rythmes scolaires

Un questionnaire a été envoyé aux professionnels sur les rythmes scolaires à l'école élémentaire : les retours ont été que le rythme scolaire actuel convient (Ecole de 9h à 16h30) mais qu'il serait bien d'avoir plus de mercredis vaqués (actuellement 1 mercredi sur 4), voire tous les mercredis.

→ L'an prochain, il y aura donc **1 mercredi vaqué sur 2**.

→ L'an prochain, il y aura aussi la mise en place **d'un groupe spécifique pour les externes** : avec leur espace (réaménagement de la bibliothèque), leurs éducateurs et activités propres.

⑥ Journée des parents

Elle aura lieu le 5 juillet, selon les mêmes modalités que l'an dernier. Castelnouvel s'interroge sur une ré-organisation de cette journée. La réflexion sur cette ré-organisation n'a pas pu avoir lieu cette année mais elle sera à mener avec les parents. Il y aura la mise en place d'un groupe de réflexion et d'un questionnaire.

⑦ Question d'un parent sur le temps de présence médicale

Question posée :

- Y aura-t-il en plus un neurologue à mi-temps pour décharger le Docteur Perrier ?

→ Un neuro-pédiatre est resté 1,5 ans sur Castelnouvel grâce à un financement pour un poste destiné aux consultations externes. A son départ, le Dr Perrier a continué à assurer cette mission d'où sa charge de travail importante.

→ L'an prochain, le Dr Perrier sera là une demi-journée de plus (3/4 temps).

⑧ Situation budgétaire et plan d'économies

La dotation pour 2014 a été revue à la baisse : il va manquer 100 000 € par rapport au prévisionnel.

→ L'an prochain, il n'y aura probablement pas de financement des transferts.

Question d'un parent sur le manque de moyens pour la classe violette :

→ Ceci vient du fait qu'à l'origine, il y avait une seule classe qui s'est scindée en classe violette et atelier orange. L'an prochain, le local de cette classe sera redescendu : l'atelier menuiserie, au bout des appartements US, sera ré-aménagé.

→ L'an prochain, l'établissement a investi dans des jeux extérieurs qui seront situés dans la cour derrière le château.

⑨ Questions diverses

→ **Réfection des douches** : l'an prochain, les sols des douches du Mixte garçons et des Roses seront refaits.

→ **Est-il possible de faire des dons à l'établissement ?** Réponse de JP Naureils : Oui, l'établissement est habilité à recevoir des dons. De plus, il y a la possibilité pour les entreprises de verser leur taxe d'apprentissage à l'établissement. JP Naureils va faire une note d'informations pour préciser ces modalités.

Fait par Francine BOYER, le 11 juillet 2014

Validé par Jean-Paul NAUREILS, le 02 Septembre 2014